

Le 17 octobre 2022, à 19 heures 31, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 octobre 2022

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Yves LAFAYOLLE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON, Mme Sophie BROQUAIRE.

Absents :

M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, Mme Fabienne MEYNAND, M. Bruno VILLEMAGNE, M. Didier RACLE, Mme Clémence SABAUT.

Procurations :

Mme Laurence BUSSIERE à M. Amaury GARDE, Mme Fabienne MEYNAND à M. Jean-François MONTMARTIN, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jérôme DROUET, Mme Clémence SABAUT à Mme Jennifer DAUPHY-SABY.

Secrétaire : M. Jérôme DROUET

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE – SOCIETE HEF M&S SERVICES A ANDREZIEUX- BOUTHEON –

Madame la Préfète de la Loire a prescrit, par arrêté du 14 septembre 2022, une enquête publique sur la demande d'autorisation déposée par la société HEF M&S SERVICES en vue d'obtenir l'autorisation de créer un centre de traitement de déchets produits à l'issue d'opérations de nitruration sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon, rue Charles Dallièrre, lieu-dit Les Fondrières.

Les plans et les pièces annexés sont soumis à une enquête publique d'une durée de 32 jours du lundi 10 octobre 2022 à 9H00 au jeudi 10 novembre 2022 à 17H00 inclus. Toute personne intéressée peut faire valoir ses observations et propositions :

- A la mairie d'Andrézieux Bouthéon (42160),
- Sur le site internet indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/hefms-centre-traitement-dechets>
- Sur le site internet de la Préfecture de la Loire à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr sous la rubrique « politiques publiques – Environnement – Installations classées pour la protection de l'environnement » puis « dossiers en cours d'instruction dans la Loire ».

HEF souhaite créer un site dédié à la réception et à la valorisation des déchets dangereux provenant du traitement de surface de pièces métalliques dans le but de régénérer des sels de nitruration.

La mise en œuvre du projet permettrait à HEF de :

- Réduire son impact environnemental en limitant la production de déchets, l'utilisation de matières premières non renouvelables, la consommation d'eau et l'empreinte carbone,
- Maitriser d'avantage ses couts,
- Développer une image positive pour le groupe en allant dans le sens d'une économie circulaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à de la demande d'autorisation de créer un centre de traitement de déchets produits à l'issue d'opérations de nitruration sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon, rue Charles Dallière, lieu-dit Les Fondrières.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20221020-64-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Publication : 21/10/2022

Fait à La Fouillouse, le 20 octobre 2022

Le secrétaire de séance,
Jérôme DROUET

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire,
Patrick BOUCHET